

Grand Saconnex

informations

JANVIER 2019 / N°104

Réparer plutôt que jeter
p.10

A bicyclette
p.7

Budget 2019
p.8



Ville du Grand-Saconnex

Edito

du Conseil administratif

Sous les pavés, la plage, disait-on en mai 68. Nous sommes tentés de dire *Sous la neige, les fleurs*. En effet, à l'heure où vous lirez ces lignes, un blanc manteau recouvrira peut-être le territoire genevois. Peut-être... toujours est-il que sous l'éventuelle neige, qui pourrait deviner les massifs fleuris mis en place par notre service des parcs ? Et qui pourrait deviner que ledit service a gagné le premier prix des communes fleuries, toutes catégories confondues ? Ce prix, annoncé dans notre journal précédent, vous est détaillé en page 5. Bravo à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du service des parcs pour cette magnifique récompense !

Un autre exercice annuel – peut-être moins spectaculaire mais tout aussi essentiel – est la préparation et l'adoption du projet de budget pour l'année à venir. Dès le printemps, le Conseil administratif et les chefs de service de l'administration s'attellent à prévoir les grandes lignes de l'année financière à venir. Ensuite, toute une série d'arbitrages prennent place et ce processus se poursuit avec les séances de la commission des finances du Conseil municipal, qui amende puis valide le projet de budget. Celui-ci est ensuite voté par le Conseil municipal, cette année il l'a été à l'unanimité. Pour la première fois, un plan financier quadriennal (PFQ) a également été transmis, pour information, au Conseil municipal.

Enfin, nous vous annonçons brièvement en page 13 la parution d'un beau livre de photographies consacré au Grand-Saconnex. *Les couleurs du Grand-Saconnex* a été commandé par la commune à M. Alexandre Petrachkov, un Saconnésien féru de photographie. Cet ouvrage est en vente dès à présent à la Mairie. Nous reviendrons plus en détail dans le prochain numéro du GSI sur le cheminement de ce projet.

Le Conseil administratif adresse ses meilleurs vœux à l'ensemble des Saconnésiennes et Saconnésiens. Que cette nouvelle année vous amène toutes les satisfactions personnelles et professionnelles auxquelles vous aspirez et que la bonne santé vous accompagne ces 12 prochains mois.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.



M. Laurent Jimaja, Maire



M. Jean-Marc Comte



M. Bertrand Favre



Retrouvez votre
commune sur Facebook
facebook.com/GrandSaconnex



Intéressé par l'actualité de la
commune ? Inscrivez-vous à
la newsletter électronique :
www.grand-saconnex.ch/fr/newsletter

Impressum

Journal édité par l'administration
communale du Grand-Saconnex

Rédacteur responsable : Michel Gönczy
Coordination : Laurianne Trimoulla
Couverture : Alexandre Petrachkov
Crédit photos : Fotolia, CFF, administration
communale
Conception graphique : Level Studio
Impression : Imprimerie Chapuis
5'500 exemplaires

Prochaine parution :
vendredi 1^{er} février 2019



Vœux à la population et Mérite saconnésien

Une énergie positive pour 2019 !

Fêtons ensemble cette nouvelle année et la dernière de la décennie à la salle du Pommier !

Les autorités communales vous parleront de tout ce qui vous attend en 2019.

Les lauréats du Mérite saconnésien seront également présentés à cette occasion. Seront récompensés cette année : l'Association ESPRITSPORT et Swiss-Group.

Pour bien terminer la soirée, place aux discussions informelles et aux rencontres autour d'un apéritif.



Vœux à la population



Vendredi 11 janvier 2019

Salle du Pommier à 18h30

Chemin du Pommier 11

Entrée libre - apéritif offert



Le Conseil municipal, le Conseil administratif et
l'administration communale de votre ville
vous adressent leurs meilleurs vœux pour

2019



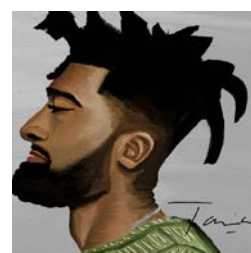
Tania Muka

Chaque année, la ville du Grand-Saconnex met en avant un artiste de la commune en lui passant commande d'une œuvre pour sa carte de vœux. En 2019, ce sera celle de Tania Muka qui sera exposée à la Mairie. Portrait d'une jeune peintre « high-tech ».

Même la peinture évolue avec le numérique. En lieu et place de la toile et du chevalet, une tablette tactile. L'assortiment de pinceaux et couleurs est remplacé par le logiciel FreshPaint, activé au doigt, qui simule la peinture à l'huile. L'illusion est impressionnante. Bienvenue dans l'art 3.0.

C'est avec ces outils que Tania, artiste de 28 ans aux origines rwandaises, peint. Elle dessine « à l'ancienne » depuis l'âge de 16 ans, puis un jour, au lieu de se fournir en pots et crayons, s'achète un ordinateur et s'y essaie, se fait la main. S'en suit un diplôme de graphiste et de webdesign, mais la passion de la peinture est toujours là. Elle fait donc du free-lance en parallèle à son activité sociale, son autre passion. Aujourd'hui assistante parentale et en formation sur le soin et l'accompagnement des personnes handicapées, âgées et des enfants, son idéal serait d'associer naturellement les arts et l'aide envers les autres.

Prolifique, elle affectionne particulièrement les sujets de nature morte, les paysages, l'art abstrait et les portraits. L'architecture de la Mairie et son côté ancien l'a tout de suite inspirée pour l'œuvre de la carte de vœux. Nous lui adressons tous les nôtres de succès.



Informations de contact :

www.taniamuka.wix.com/myportfolio

taniamuka1990@gmail.com

078 636 23 30

Un jeu rigolo avec Niko



Des fleurs pour la ville

Le Grand-Saconnex a été primé deux fois au Concours floral intercommunal 2018.

Comme chaque année, la Société Romande des Amis des Roses et de l'Horticulture a sillonné le canton afin de récompenser les plus fleuries parmi les 27 en lice pour le Concours floral intercommunal.

C'est donc avec joie et fierté que notre service des Parcs a reçu le 1^{er} Prix pour la catégorie Collectivités de 10 000 à 15 000 habitants. Cerise sur le gâteau, la ville du Grand-Saconnex s'est également vue décerner le Prix de la commune la mieux fleurie 2018, toutes catégories confondues.

L'exposition des plantes, l'harmonie générale des couleurs, l'élégance et la bien facture des plantations, ainsi que la qualité de l'entretien et la durée des décorations, figurent parmi les critères. Le jury était constitué de huit équipes de deux personnes, professionnelles et une extérieure au métier, livrant un autre regard. Les conditions climatiques de ce millésime 2018 ont tout d'abord été favorables à la période post-plantation. Par la suite, la saison sèche a nécessité une surveillance accrue pour la gestion des arrosages et de l'entretien.

La cérémonie de remise des récompenses s'est tenue le 8 novembre au Château de Penthes à Pregny-Chambésy, commune lauréate en 2017.

De quoi susciter des vocations d'horticulteur chez les futures générations de Saconnésiens ?



Sapins de Noël

La levée des sapins de Noël aura lieu le lundi 7 janvier 2019.

Les sapins doivent être déposés la veille sur le trottoir ou à l'emplacement habituel de levée des ordures ménagères.

La patinoire reste ouverte !

**Du samedi 17 novembre 2018
au dimanche 3 mars 2019
Parc du Château-Pictet, place de Fête**

Horaires :

Lundi fermé
Mardi 10h - 19h
Mercredi 10h - 19h
Jeudi 10h - 20h*
Vendredi 10h - 20h
Samedi 11h - 20h
Dimanche 11h - 19h

*de 18h30 à 20h, réservé au hockey libre (dès 15 ans)

Horaires susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions météorologiques
Tél. patinoire : 079 958 84 48
patinoire@grand-saconnex.ch

Tél. Yourte : 077 412 66 05

La ville du Grand-Saconnex remercie les sponsors pour leur fidèle soutien.



Les frères Yusuf et Arslan Muzaffer.

Près de chez vous

Près de chez vous est la rubrique qui vous permet de découvrir ou redécouvrir les commerces du Grand-Saconnex. Nous vous présentons dans ce numéro le café-restaurant Le Bosphore, situé au numéro 3 de la route de Colovrex.

A Istanbul, le Bosphore relie deux mondes entre ses rives, ceux de l'Asie et de l'Occident.

Le Bosphore du Grand-Saconnex fait, lui, vivre deux mondes entre ses murs : l'Asie par sa cuisine turque, et l'Occident par sa décoration, épurée et moderne. C'est grand, lumineux, et avec un fond musical « comme là-bas ».

Si Genève compte 200 établissements proposant des kebabs, Le Bosphore est le premier restaurant turc saconnésien, ouvert en mars 2017.

Outre les traditionnels sandwiches à l'agneau ou au poulet, d'autres spécialités telles que les brochettes de viande, les boulettes köfte (dont une fameuse enseigne suédoise de meubles aurait reconnu s'être inspirée pour créer les siennes), les « pide » (sorte de pizza) avec du chorizo suçuk, une variété turque.

Café-restaurant Le Bosphore



Route de Colovrex 3
Tél. 022 920 00 20
Facebook.com/BosphoreRestaurant
Ouverture : 7/7 j., de 9h à 22h30

Et des baklavas pour la touche sucrée, bien sûr. Comme là-bas, on vous dit.



Les tarifs commencent à CHF 9.90.- pour les kebabs et à CHF 16.50.- pour une assiette garnie avec salade et frites.

Ici se mêlent étudiants, cols blancs des organisations internationales et entreprises voisines, et familles. Il est justement question de famille au Bosphore : trois frères restaurateurs – dont un aux commandes et à la cuisine du restaurant, un autre à celle du Café du Raisin, et des neveux et nièces qui ont baptisé les lieux.

Lorsque les beaux jours reviendront, une grande terrasse dans la cour accueillera les clients pour une pause au calme. Pour les férus de soirées football – forcément moins calmes – Le Bosphore sera un lieu tout aussi incontournable.



La ville du Grand-Saconnex a à cœur de préserver une économie locale et encourage les habitants à profiter de l'offre proposée par les commerces de la commune.



« Quand on partait sur les chemins A bicyclette... »

Vous hésitez encore à vous déplacer à vélo ? Sautez le pas !

Un montant de CHF 20'000.- est à disposition pour l'encouragement à la mobilité cycliste, dès le 1er janvier 2019. Ce montant est destiné à subventionner tant les abonnements au système de vélos en libre-service Velospot (subvention de CHF 40.- par abonnement) que les achats de vélos à assistance électrique (VAE) et de vélos ordinaires (sous certaines conditions).

Les personnes qui ont acheté un vélo qui peut être subventionné ont un délai de 3 mois pour faire valoir leur droit auprès de la Mairie. Les subventions sont allouées selon le principe « premier arrivé, premier servi », jusqu'à épuisement du montant à disposition. Le règlement complet relatif à ces subventions s'applique dans son intégralité ; il est disponible sur le site internet de la commune (rubrique Agenda 21).

Comment marche Velospot ?

Inscrivez-vous sur www.velospot.ch. Vous recevrez une carte à puce qui vous permettra d'emprunter un vélo à une station de prêt et le déposer à n'importe quelle autre. Une application vous permet de situer la station la plus proche et de voir le nombre de vélos disponibles.

Douze stations sont réparties sur le territoire saconnésien, mettant à disposition des utilisateurs 3 à 4 vélos par station. Il existe aussi des stations dans les communes avoisinantes, à Palexpo et à l'aéroport.

Les vélos sont à votre disposition 7/7 j. et 24h/24. Ils sont prévus pour de courts trajets en ville. Les 30 premières minutes sont gratuites, les suivantes payantes.

Attention : la station piscine au Grand-Saconnex est remplacée par la station Global Health Campus (GHC) - route de Ferney.

Budget 2019

Le vote d'un budget par le Conseil municipal n'est pas seulement l'aboutissement d'un long processus d'analyses des charges et des revenus futurs, il représente également un engagement fort que la ville du Grand-Saconnex se devra de respecter tout au long de l'année suivante dans la gestion courante de son activité.

Dans un premier temps, les chefs de service ont été priés d'évaluer financièrement l'ensemble des rubriques budgétaires les concernant. Cette première version présentée fin juin au Conseil administratif n'était pas recevable, puisqu'elle dégageait un résultat largement déficitaire. Les recettes fiscales stagnant depuis un certain nombre d'années, il a donc fallu faire des économies, en tenant compte des nouveaux besoins exprimés par les habitants, tout en maintenant l'entretien des infrastructures et les prestations de service existantes.

Alors que le budget 2018 était le premier élaboré selon le nouveau plan comptable MCH2, le budget 2019 présente lui aussi une nouveauté, puisqu'il contient un plan financier quadriennal (voir ci-contre).

Evolution des dépenses

Avec un total de CHF 42'257'600.-, les charges de fonctionnement sont parfaitement maîtrisées (-2% par rapport au budget 2018)

et intègrent de nouvelles prestations liées à la Fondation de la petite enfance (nouvelle garderie dès le mois de septembre 2019 et révision de la grille tarifaire) ainsi qu'à l'animation socio-culturelle à la Ferme Pommier. Pour livrer ces services, l'effectif de la commune va devoir s'étoffer, avec la création de cinq nouvelles places de travail. Ces dépenses supplémentaires sont compensées principalement par des économies réalisées sur les amortissements (du fait des amortissements supplémentaires consentis en 2016 et 2017) ainsi que sur les ajustements de provisions sur créances fiscales (celles-ci n'ayant plus besoin d'être alimentées).

Evolution des revenus

Le budget 2019 présente un total de CHF 42'275'100.- de revenus, soit une baisse de 2.2% par rapport au budget 2018. Cette diminution vient surtout du fait que le budget 2018 intégrait des prévisions de recettes fiscales trop optimistes, ce qui a été confirmé par les dernières prévisions reçues de l'Administration fiscale cantonale en octobre 2018 concernant l'année en cours.

Résultat total

Au final, le budget 2019 présente un boni de CHF 17'500.-. Ce résultat modeste mais réaliste permet d'intégrer les nouvelles prestations offertes

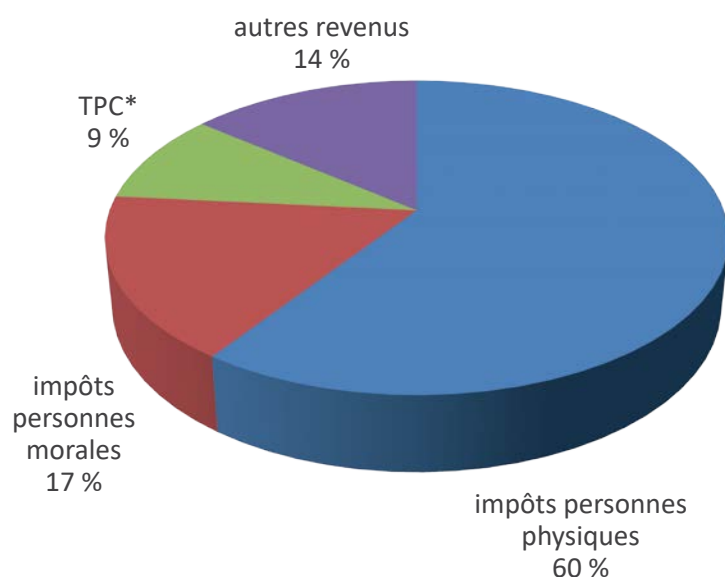
aux Saconnésiens décrites ci-dessus dès l'an prochain, tout en tenant compte d'une stagnation des recettes fiscales.

Lors de sa séance du 12 novembre 2018, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le budget de fonctionnement 2019.

Plan financier quadriennal

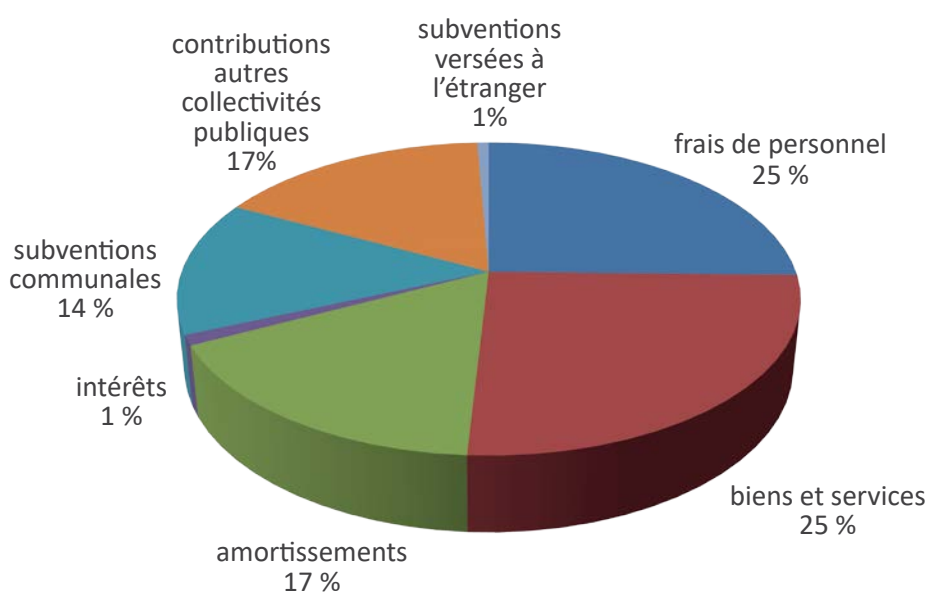
En tenant compte des prévisions de croissances de l'économie genevoise, de l'évolution du coût de la vie et des projets d'investissements de la Ville du Grand-Saconnex pour ces prochaines années, un plan financier quadriennal a été élaboré pour la première fois. Celui-ci fait état de résultats bénéficiaires de CHF 27'100.-, CHF 477'800.- et CHF 302'000.- respectivement pour les années 2020 à 2022. Ces prévisions budgétaires à moyen terme seront bien entendu réévaluées dès l'automne 2019, lors de la construction du budget 2020.

Budget 2019 - répartition des revenus



* Taxe professionnelle communale

Budget 2019 - répartition des dépenses



Chéquier culture

La ville du Grand-Saconnex s'associe à nouveau à l'action Chéquier culture lancée par le Département de la culture et du sport de la ville de Genève. Tous les détails sur www.ville-geneve.ch/themes/culture/culture/chequier-culture

Le Chéquier culture est proposé aux habitants du Grand-Saconnex qui :

- ont entre 21 et 64 ans ;
- ne bénéficient pas de réduction de tarif (jeunes, étudiants, AVS) ;
- bénéficient de subsides du service de l'assurance-maladie A, B ou 100%.

Les chèques culture sont individuels, nominatifs et valables durant l'année en cours.

Aucun courrier du Département de la Culture informant les bénéficiaires potentiels de leur droit au Chéquier Culture ne sera adressé.

Le Chéquier culture peut être retiré à la réception de la Mairie dès la mi-janvier 2019, sur présentation de l'attestation de subside A, B ou 100% de l'assurance maladie et d'une pièce d'identité.

Transports pour les aînés

Le transport gratuit à destination de Balexert reprend mercredi 9 janvier 2019.

Informations et inscriptions au 079 638 61 55 (appeler pendant les heures de bureau). Une cotisation annuelle de CHF 5.- est demandée à tout nouveau membre, permettant la gratuité du transport pendant une année.



Réparer plutôt que jeter

Vous réparez certains objets et êtes bricoleur dans l'âme (et les mains) ?

Vous souhaiteriez vous faire connaître auprès du grand public et développer une clientèle ?

La Ville du Grand-Saconnex souhaite encourager la réparation.

Outre le fait de donner une 2ème vie à nos équipements, cette action est écologique et économique, car elle permet de réduire le volume de déchets à traiter et, ainsi, de diminuer les coûts induits.

La Commune propose donc à ses artisans/réparateurs de bénéficier gracieusement de la couverture médiatique de la plateforme www.ge.repare.ch.

Ce site répertorie les réparateurs/trices de dix catégories « d'objets » domestiques, à savoir :



Accessoires de l'habillement et divers objets du quotidien



Appareils électriques ménagers



Appareils électroniques



Chaussures



Informatique



Meubles



Téléphones



Vélos



Vélos électriques



Vêtements

Il est cependant nécessaire de répondre aux critères suivants pour pouvoir s'inscrire :

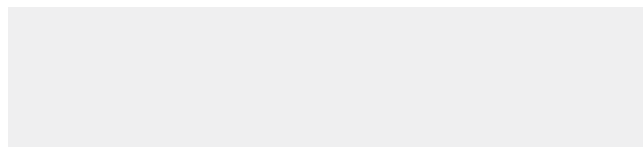
- travailler sur le territoire communal ;
- réparer des objets de toute provenance et hors garantie ;
- ne pas être le service après-vente d'une marque ou d'un magasin ;
- disposer d'une arcade ouverte au public ou de locaux facilement identifiables et accessibles ;
- être une entreprise, un commerce ou un-e artisan-e actif-ve dans la réparation depuis au moins six mois ;
- être inscrit au registre du commerce.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec :

- Monsieur F. Pfaffhauser du Service technique
f.pfaffhauser@grand-saconnex.ch ; 022.920.99.69

ou

- la FRC via le formulaire de contact de la page
<https://www.ge-repare.ch/demarche>



La commune vous transporte !

En 2019, la ville du Grand-Saconnex continue à proposer à ses habitants 10 cartes journalières CFF en 2e classe au prix de CHF 40.- par carte.

Ces cartes sont valables pour tous les transports publics sur l'ensemble du réseau suisse (les chemins de fer nationaux ainsi que la plupart des chemins de fer privés, les cars postaux, les bus et lignes de bateaux) durant toute la journée de validité.

Les réservations sont possibles au plus tôt 30 jours avant la date de validité sur le site internet www.grand-saconnex.ch et par téléphone au 022 920 99 00.

Les résidents des autres communes peuvent pré-réserver des cartes uniquement trois jours avant la date.

Il n'est possible d'acheter qu'une seule carte journalière par habitant et par jour. Après confirmation de la réservation, les cartes sont à retirer et payer à la réception de la Mairie dans un délai de 48h.

Ce titre de transport ne peut être revendu à des tiers.

Les cartes journalières CFF ne sont ni reprises, ni remboursées.



©SBB CFF FFS

Les conseils de la Permanence Emploi

« Dessine demain - la Cité des Métiers »

La Cité des Métiers s'est tenue fin novembre 2018 à Palexpo. Cette manifestation présentant tous les métiers a lieu tous les 3 ans, et pour la première fois, la Permanence Emploi du Grand-Saconnex était présente pour présenter sa mission et ses activités. Un concours de dessin était également proposé, sur le thème « Dessine demain », en collaboration avec l'IFAGE.

Tous les après-midis de la manifestation, une représentante de la Permanence Emploi s'est rendue sur place pour représenter la permanence et inviter les visiteurs à faire le concours.

A la fin de la semaine, quelques dessins avaient été déposés dans l'urne, mais aucun en provenance d'habitants de la commune ou de participants aux cours de l'IFAGE. De ce fait, aucun prix n'a été décerné.

Janvier est souvent le moment de résolutions professionnelles. Que celles et ceux qui souhaitent un changement dans leur vie professionnelle n'hésitent pas à venir à la Permanence, pour un p'tit coup de pouce ou un plus gros coup de main. Pensez-y !

Celle-ci vous accueille tous les lundis entre 15h et 18h.

Où ? A la Mairie du Grand-Saconnex, salle Rivoire - route de Colovrex 18.

permanenceemploi@grand-saconnex.ch

Alerte à l'escroquerie auprès des seniors

Depuis plus jours, voire quelques semaines, des escrocs contactent des personnes âgées à Genève en se faisant passer pour des policiers. Soyez vigilants !

Ils s'adressent à elles systématiquement en langue allemande et ciblent leurs potentielles victimes en appelant des personnes ayant des noms de famille et/ou des prénoms à consonance allemande.

Les escrocs racontent une histoire à leurs victimes en leur faisant croire, par exemple, que leur nom ressort dans le cadre d'une enquête et leur demandent soit de leur fournir des détails personnels ou relatifs à leurs comptes bancaires ou postaux, soit de remettre toutes leurs valeurs à des policiers qui vont se rendre à leur domicile afin qu'ils puissent ensuite mettre ces valeurs en lieu sûr.

Ce modus est déjà très connu en Suisse alémanique.

En cas d'appels de ce genre, il ne faut aucunement y donner suite et ce, de quelque manière que ce soit.

Pour rappel, la police ne se charge jamais de prendre les valeurs des particuliers pour les mettre en sécurité et ne demande jamais des détails personnels ou relatifs à des comptes bancaires/postaux par téléphone.

Si des personnes devaient être victimes de tels appels, il y a lieu d'en informer les services de police et plus particulièrement la Brigade des vols et incendies (022 427 72 60).

En cas d'urgence, faire appel au 117. La police municipale se tient également à disposition au 0800 1218 18 (numéro gratuit).

Jeter ses bouteilles à l'amer

Une campagne de sensibilisation à la bonne utilisation des éco-points PET aura lieu au début de cette année.

Trier ses déchets peut parfois relever du casse-tête et l'on serait tenté, par facilité ou paresse, de mettre tous les plastiques dans la même benne. Voire même, quand celle-ci est pleine, de tout laisser à son pied au lieu de reprendre ses déchets.

Outre d'un civisme indélicat, cette action se révèle être une mauvaise idée. Car le casse-tête se répercute sur la commune et le tri devient un - coûteux - travail de fourmi.

Les conteneurs de collecte du PET ne peuvent accueillir que les bouteilles à boissons en PET. Tout le reste

(emballages plastiques) n'a rien à y faire.

Pourquoi est-ce important ? Pour pouvoir fabriquer de nouvelles bouteilles à boissons en PET à partir d'usagées, la matière collectée doit être pratiquement pure, c'est-à-dire exempte d'autres emballages. Les bouteilles en plastique, notamment pour le lait ou les produits d'hygiène, perturbent le processus de recyclage et compromettent le cycle écologique des bouteilles.

Vérifiez avant de jeter vos bouteilles : portent-elles le logo PET-Recycling ?



Les feuilles de l'automne...



Qui ne s'est jamais extasié devant les chaudes couleurs, toutes de rouge, orange et jaune, dont se pare la végétation, l'automne venu ? Les plus belles choses ont cependant une fin, à l'image des nombreuses feuilles mortes qui jonchent ensuite les routes et trottoirs. N'en déplaise aux poètes, fin novembre a eu lieu l'opération de grand ramassage des feuilles, à renfort de deux équipes de balayeurs.

Et les arbres au Grand-Saconnex sont nombreux. Quelques chiffres pour donner l'ampleur de la tâche :

- 39 balayeuses vidées en une seule semaine ;
- environ 125 m³ de feuilles mortes et déchets de route évacués ;
- environ 80 tonnes de feuilles et déchets totaux ;
- 6 employés mobilisés quotidiennement ;
- 2 machines à grande capacité furent nécessaires pour mener ce nettoyage à bien.

Un grand merci aux employés de la voirie pour le maintien de la propreté en ville.



Neige et verglas

En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades, aux concierges ou, à défaut, à toute autre personne désignée à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.

Les services communaux dégagent en priorité les voies de circulation, les passages piétons, les arrêts TPG, les accès des écoles, les écoulements d'eau et les zones à risque.

Il est conseillé aux automobilistes d'adopter une conduite prudente et d'équiper leurs véhicules de pneus neige. Quant aux piétons, mieux vaut sortir bien chaussés.

Pour l'environnement, la commune a réduit, depuis 2013, les surfaces déneigées et salées.

Encore plus de couleurs

Comme le dit l'avant-propos du Conseil administratif qui figure dans le livre de photographies qui vient de paraître, à l'heure d'internet et des tablettes numériques, le livre résiste. Et il résiste plutôt bien ! La contribution de la commune prend la forme d'un beau livre de photographies, *Les couleurs du Grand-Saconnex*. Amoureux de sa commune de résidence et de cœur, M. Petrachkov a su en capter l'âme et l'essence, par des prises de vues originales et souvent étonnantes.

Cet ouvrage de 160 pages a été commandé par la commune et réalisé en collaboration avec les éditions Alma Lux et avec le soutien de l'Aéroport international de Genève. Il est en vente, dès à présent, à la réception de la Mairie au prix de 39.- CHF.

D'ores et déjà, vous pouvez admirer l'une des photos de M. Petrachkov... en couverture du journal que vous tenez entre les mains. Nous reviendrons plus longuement sur ce beau projet dans le prochain numéro du GSI.

Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se déroulera le lundi 21 janvier 2019.

Les questions du public au Conseil municipal sont posées au début de chaque séance, à 20h.

Nous rappelons que les séances sont ouvertes au public et que les procès-verbaux adoptés par le Conseil municipal peuvent être consultés sur le site internet de la commune.

www.grand-saconnex.ch

Vignettes riverains

Rappel : les vignettes valables pour 2019-2020 sont à retirer à la réception de la Mairie à partir du 2 janvier 2019, sur présentation de la carte grise du véhicule.

Conseil municipal

Séance du lundi 3 décembre 2018

Le Conseil municipal a accepté les délibérations suivantes :

- délibération, présentée par le Conseil administratif, demandant l'adhésion de la commune du Grand-Saconnex à la Fondation intercommunale de Pré-Bois ;
- ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2018 de CHF 2'000'000.- relatif à des amortissements complémentaires du patrimoine administratif.

Le Conseil municipal a décidé de reporter la délibération suivante :

- délibération relative à la création du groupement intercommunal pour le bâtiment « La Ruche » situé aux Granges-sur-Salvan en Valais destiné à l'hébergement de vacances, à l'approbation de ses statuts et à la dotation d'une subvention d'investissement de CHF 400'000.- HT.

Le Conseil municipal a ensuite accepté :

- la modification du règlement relatif au Fonds de décoration de la ville du Grand-Saconnex ;
- la modification du règlement relatif au Fonds Ptolémée de la ville du Grand-Saconnex ;
- la modification du règlement sur les Fonds spéciaux de la ville du Grand-Saconnex.

Le Conseil municipal a refusé :

- la motion orale de M. CAVALIERI « pour que le Conseil administratif étudie la faisabilité d'organiser un marché de Noël sur la commune ».

adresses utiles

**Grand
Saconnex**
informations

Mairie : administration, finances

Route de Colovrex 18 - CP 127
1218 Le Grand-Saconnex

Tél. 022 920 99 00

Fax 022 920 99 01

info@grand-saconnex.ch

www.grand-saconnex.ch

Heures d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h,
vendredi de 7h à 16h (sans interruption)

Cartes d'identité :

du lundi au jeudi de 8h à 11h et de 13h30 à 16h30,
vendredi de 7h à 15h (sans interruption)

Service technique et service des bâtiments

Route de Colovrex 20

Tél. 022 920 99 00

Fax 022 920 99 02

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h à 11h30

Service des parcs et service de la voirie

Centre de voirie, horticole et de secours
Impasse Colombelle 12

Tél. 022 920 97 20

Police municipale

Tél. 0800 1218 18

Fax 022 929 70 77

info@grand-saconnex.ch

Corps intercommunal de contrôleurs du stationnement

Chemin Edouard-Sarasin 47

Tél. 022 929 70 70

Gendarmerie - poste de Blandonnet

Tél. 022 427 62 10

Correspondants de nuit

Tél. 0800 1218 00

correspondants@grand-saconnex.ch

Arrondissement de l'Etat civil Rive droite du lac

Mairie de Pregny-Chambésy

Route de Pregny 47 - 1292 Chambésy

Tél. 022 758 03 20

Fax 022 758 03 22

Heures d'ouverture :

lundi-mardi-jeudi-vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
mercredi de 8h à 16h

Institution genevoise de maintien à domicile, Antenne de maintien à domicile (AMD)

Rue Sonnex 3 - 5

Tél. 022 420 26 40

En cas d'urgence Tél. 022 420 20 00

Centre d'action sociale (CAS)

Rue Sonnex 3 - 5

Tél. 022 420 39 90

Paroisse des 5 communes (protestante)

Chapelle des Crêts

Chemin des Crêts-de-Pregny 9

Andreas Fuog, pasteur

Tél. 022 788 30 84

Paroisse catholique

Eglise Saint-Hippolyte

Chemin Auguste-Vilbert

Secrétariat : route de Ferney 165

Abbé Alain René Arbez, curé

Tél. 022 798 80 86 - grand-saconnex@cath-ge.ch

agenda

janvier

vendredi 4

Marché authentique de Saconnay

Quartier du Pommier, promenade Rivoire de 15h à 20h

Organisation : association du Marché de Saconnay
www.facebook.com/marchedesaconnay

samedi 5

Match de basket LNA

Salle du Pommier à 17h30

Les Lions de Genève vs Riviera Lakers

Organisation : Les Lions de Genève - www.lionsdegeneve.ch

lundi 7

Levée des sapins de Noël

Les sapins doivent être déposés la veille sur le trottoir ou à l'emplacement habituel de levée des ordures ménagères.

vendredi 11

Vœux à la population et Mérite saconnésien

Salle du Pommier à 18h30

Partie officielle suivie d'un apéritif

Organisation : administration communale

lundi 21

Conseil municipal

Salle communale des Délices à 20h

Questions du public en début de séance

samedi 26

Petit-déjeuner gourmand

Ferme Sarasin de 8h à 14h

Dès 11h30 : assiettes gourmandes (soupe, fromage, saucisson brioché), vente de pains et de saucissons briochés.

Organisation : association des Amis du Four à Pain

jeudi 31

Conférence de M. Jean-Jacques Steiner, saconnésien

«Voler pour sauver»

Salle communale des Délices à 20h

Buvette – entrée libre

